

LA MORANDIÈRE AVOCATS

64, RUE DE RENNES

75006 PARIS

TÉL. 01 75 51 03 97

FAX. 01 45 48 14 64

PALAIS D 2150

C.G.V

Conditions générales de vente

Conditions générales d'intervention

Les présentes conditions générales de vente ont pour objectif de définir les relations contractuelles entre le client souscripteur et le cabinet de Maître Vincent de La Morandière, éditeur du site <http://www.maitredelamorandiere.fr/> et de ses pages annexes.

Chacune des parties accepte de manière inconditionnelle les présentes conditions générales de vente.

Les obligations réciproques des parties seront définies dans les paragraphes suivants.

Article 1 – Obligation d'information - Droit à l'information.

En application des articles L121-27, L121-28 et L121-19-3 du Code de la Consommation, le client souscripteur dispose, avant la signature électronique du contrat, d'un accès permanent et illimité aux conditions générales de vente, aux conditions générales de ventes, contenant notamment les informations contractuelles suivantes :

- L'identité et les coordonnées du cabinet, le nom de son représentant
- La description précise des prestations effectuées
- Les conditions d'exercice et de renonciation au droit de rétractation
- Les conditions contractuelles, notamment tarifaires, et les modalités ainsi que le lieu de conclusion du contrat.
- La loi applicable au contrat et la juridiction compétente.

☞ Les présentes conditions sont téléchargeables, sur support durable (document .pdf), à l'adresse suivante :[\[préciser l'URL\]](#).

☞ Dès l'inscription sur le site [\[http://www.maitredelamorandiere.fr/\]](http://www.maitredelamorandiere.fr/), un mail confirmatif d'inscription envoie au client souscripteur, automatiquement sous format durable (*document .pdf*) les présentes conditions.

☞ En cochant la case acceptation, le souscripteur adhère aux présentes conditions.

Article 2 – Caractéristiques essentielles des services fournis (article L111-1, L121-19-3 c. consommation)

Le site [\[http://www.maitredelamorandiere.fr/\]](http://www.maitredelamorandiere.fr/) et son onglet *urgence* a pour objet de mettre en relation un avocat du cabinet de Me Vincent de La Morandière pour assister un proche du souscripteur qui a été placé en garde à vue, qui fait l'objet d'un déferrement, d'un placement en détention provisoire ou d'une présentation à une juge d'instruction.

Les prestations suivantes sont gratuites :

- L'inscription sur le site est gratuite.

AVOCAT À LA COUR

- La mise en relation avec un avocat compétent en droit pénal en urgence est gratuite. Appel non surtaxé.
- Le remplissage en ligne du formulaire de demande d'intervention est gratuite.

Les prestations payantes consistent en :

- Prise de contact entre l'avocat et la permanence des avocats pour la localisation de la personne gardée à vue ou déférée.
- Prise de contact entre l'avocat et le commissariat en cas de garde à vue.
- Le déplacement en garde à vue.
- Le déplacement au dépôt
- L'assistance et la défense en phase d'enquête, devant la juridiction de jugement ou d'instruction.
- Assistance et défense, sous réserve de l'acceptation par le gardé à vue, du gardé à vue

Ces prestations constituent des services qui, en application de l'article L121-21-8 1° et 3° du code de la consommation ne donnent pas lieu à l'application du droit de rétractation.

Article 3 – Contrepartie contractuelle du client souscripteur

En contrepartie de la fourniture des biens et de services décrits ci-dessus, le client souscripteur s'acquitte de la somme forfaitaire de :

- 250€ HT en cas d'intervention pour faits simples de jour à Paris intramuros.
- 350€ HT en cas d'intervention pour faits complexes de nuit à Paris intramuros ;
- Autre somme forfaitaire personnalisée en cas de faits complexes.

Ce paiement sera réalisé après contact avec un avocat du Cabinet de Me Vincent de La Morandière et après que le formulaire de demande d'intervention acceptant les présentes conditions générales de vente soient acceptées.

Article 4 – Droit et délai de rétractation : inapplication.

En application de l'article L121-21-8 1° et 3° du code de la consommation, les prestations de service consistant en une demande d'intervention et/ou une intervention d'un avocat du cabinet de Me Vincent de La Morandière constituent un service d'exécution immédiate et hautement personnalisé qui ne donne pas lieu à l'application du droit de retrait.

Article 5 – Paiement après envoi d'une facture

Le paiement sécurisé ne peut intervenir qu'après émission et transmission d'une facture via paypal.

En cas de déplacement en urgence, et en raison d'impayés, le paiement par chèque peut être refusé.

Article 6 – Droit de remboursement

En cas de refus par le gardé à vue d'intervention de l'Avocat (article 63-3-1 alinéa 1 du code de procédure pénale) ou de toute autre impossibilité d'intervention (absence de localisation, etc.) la somme forfaitaire de 50€ HT sera conservée par le cabinet pour les démarches effectuées par téléphone et de 100 € H.T en cas de déplacement. Le reste des sommes versées seront restituées.

Article 7 – signature électronique des contrats

En application 131-6, 1316-1, 1316-4 du Code civil, les contrats sont signés par voie électronique, avec un

procédé permettant de s'assurer de l'identité des parties et de l'intégrité des parties.

L'ensemble des dispositions contractuelles sont conservées sur un support durable et communiquées par courriel.

Article 8 – Exclusions de responsabilité

Le cabinet de Vincent de La Morandière n'est pas responsable en cas de difficultés liées à l'utilisation du réseau internet ou à toute défaillance informatique.

Elle n'est pas responsable du contenu diffusé par les souscripteurs sur leur espace personnel, ces derniers répondants seuls des dommages qui peuvent être causés à des tiers par la diffusion d'images ou de de texte sur leur réseau personnel.

La société n'engage pas sa responsabilité en cas d'impossibilité temporaire d'accéder au site <http://www.maitredelamorandiere.fr> en raison de l'effectuation de maintenances informatiques.

Article 9 - Litige

En cas de litige entre le client souscripteur et le cabinet de Me Vincent de La Morandière, il est possible de résoudre le litige par des voies extra-judiciaires, en tentant de résoudre le litige de manière amiable.

Une procédure de médiation est ainsi instaurée.

Le souscripteur pourra écrire au cabinet de Me Vincent de La Morandière, Avocat au Barreau de Paris, 64 rue de Rennes, 75006 Paris.

En cas d'échec, il conviendra de saisir le juge civil compétent ou le bâtonnier du barreau de Paris (en cas de contestation d'honoraires).

En vertu de l'article L141-5 du code de la consommation, le client pourra saisir à son choix soit le Tribunal compétent en raison des règles du code de procédure civil, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Article 10 - Informatique et liberté

Toutes les informations traitées informatiquement par le cabinet de Me Vincent de La Morandière respectent les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978.

Tout client souscripteur peut exercer son droit en rectification, modification ou suppression de leurs données par simple courrier adressé au cabinet de Me Vincent de La Morandière, 64 rue de Rennes 75006 Paris précisant leur référence client et les rectifications à modifier ou opérer.

Informations statutaires

LE STATUT ET LA FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE :

Cabinet libéral

LES COORDONNEES PERMETTANT D'ENTRER EN CONTACT RAPIDEMENT ET DE COMMUNIQUER DIRECTEMENT AVEC LUI :

64, rue de Rennes, 75006 Paris, Tel
01.75.51.03.97

LE NUMERO SIRET

489 284 224 00040

S'IL EST ASSUJETTI A LA TAXE SUR LA VALEUR
AJOUTEE ET IDENTIFIE PAR UN NUMERO INDIVIDUEL
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 286 TER DU CODE
GENERAL DES IMPOTS, SON NUMERO INDIVIDUEL

D'IDENTIFICATION :

FR 874 892 849 24

LES CONDITIONS GENERALES, S'IL EN UTILISE :

Cf CGV – ce document

LE CAS ECHEANT, LES CLAUSES CONTRACTUELLES
RELATIVES A LA LEGISLATION APPLICABLE ET LA
JURIDICTION COMPETENTE :

Cf CGV et article 12, article L141-5 c.
consommation

Contact en urgence :

contact@urgence-lamorandiere-avocat.com

06.35.27.54.84